BAC +4

ECTS 60

M1 INGÉNIERIE PATRIMONIALE

FORMATION CONTINUE

OBJECTIFS & COMPéTENCES

- Apporter les bases nécessaires à la compréhension du fonctionnement du secteur bancaire
- Préparer l'entrée dans le Master 2 Ingénierie Patrimoniale et accéder aux métiers de la gestion patrimoniale au sein de réseaux bancaires, d'entreprises d'assurance, de cabinets de gestion de patrimoine indépendants ou d'offices notariaux.

DÉBOUCHÉS

L'objectif est d'accéder à une poste de gestionnaires de patrimoine après le M2.

Une sortie au niveau M1 permet de prétendre à l'exercice du métier de Conseiller patrimonial agence encore appelé chargé de clientèle bonne gamme.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 et ayant validé 180 ECTS, sortie du système éducatif depuis plus de 2 ans. Les personnes n'ayant pas atteint ce niveau d'étude peuvent demander une validation d'acquis pour intégrer la formation (3 ans minimum d'expérience professionnelle requise).

Cette formation s'adresse aux salariés travaillant dans le domaine de la comptabilité ou de la finance, ou dans le secteur de la banque ou de l'assurance, à des niveaux de responsabilité intermédiaire, et souhaitant évoluer vers des fonctions d'encadrement. Elle s'adresse également aux personnes en reconversion professionnelle.

CALENDRIER

RENTRÉE : septembre 2024
RYTHME : Cours de septembre à mai (des dispenses peuvent être accordées selon l'expérience professionnelle). Chaque stagiaire poursuit en parallèle son activité professionnelle (Les demandeurs d'emploi doivent effectuer un stage en entreprise de 18 semaines). Quand l'effectif le permet, un groupe dédié à la formation continue sera mis en place (sur un rythme 5 jours de cours par mois, ou vendredi soir et samedi matin).

Conditions d'admission

Le candidat doit faire parvenir un dossier détaillant son parcours, ses expériences professionnelles et sa motivation. Ce dossier sera éventuellement complété par un entretien. La sélection sera effectuée après prise en compte du mérite académique, des prérequis nécessaires et du projet professionnel. Il est recommandé de rencontrer au préalable la responsable de la formation continue qui vous orientera, en fonction de votre projet professionnel, vers les formations les plus adaptées à votre situation.

Pour les candidats de nationalité étrangère, la maîtrise du français sera évaluée lors de l'entretien préalable avec le

service formation continue.

Coût de la formation

Plan de formation ou CIF : **6 600€**
A titre individuel : **4 131€**

Frais de dossier VAP si nécessaire : 110€ (en activité professionnelle) - 30€ (demandeur d'emploi).

Unités d'enseignement

60 ECTS -

Modalités Pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des compétences et connaissances visées par l'enseignement. Sont notamment mobilisés les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et/ou les mises en situation.

Modalités d'évaluation

Selon les objectifs de la formation, le contrôle des connaissances et des compétences peut mobiliser différentes modalités d'évaluation tels le contrôle terminal, le contrôle continu, ou une combinaison de contrôle terminal et de contrôle continu. Ces évaluations peuvent prendre des formes variées (écrits et ou oral, travail de groupe, rapport/mémoires, etc.). Ces modalités sont indiquées aux apprenants dans les délais règlementaires.
Les règles applicables au contrôle des connaissances et compétences pour l'université de Caen Normandie sont disponibles dans le règlement des études.

Aménagements

Les stagiaires dans des situations particulières peuvent bénéficier d'aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études. Prendre contact en amont avec la composante. Le Relais handicap santé apporte un accompagnement personnalisé aux personnes en situation de handicap durant toute leur formation afin de faciliter leur intégration pédagogique. Prendre contact avec nos référents.
Dans le cadre d'une formation en alternance, le Référent Handicap Alternance apporte un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap avant l'entrée en formation puis durant toute leur formation avec le Relais Handicap Santé. Référent Handicap Alternance : Romain Denis - 02 31 56 51 93 - cfalternance@unicaen.fr

---